

Marina VENTURINI  
Conseillère Municipale Groupe « Saint Ouen en toute liberté »  
13 rue du Progrès  
93400 Saint Ouen

CABINET DU MAIRE  
6 Place de la République  
93400 SAINT-OUEN

Saint-Ouen, le 7 décembre 2009

**OBJET : Question orale – Conseil Municipal du 14 décembre 2009  
Nouvelle périodicité du journal « A Saint-Ouen »**

Madame le maire,

Vous éditez chaque mois un magazine de la ville intitulé « A saint Ouen ».  
Une nouvelle formule est prévue à partir du mois de janvier prochain et sa parution deviendra alors bimensuelle, soit 24 numéros par an.

Nous ne sommes plus étonnés d'apprendre ce type d'information par l'extérieur plutôt que par vos services, mais nous aimerions avoir quelques précisions sur les choix de cette nouvelle formule :

- Pour quelles raisons souhaitez-vous diffuser ce magazine à raison de deux numéros par mois, alors que la ville dispose d'un site internet permettant une mise à jour régulière des informations et une parfaite réactivité ?
- Pouvez vous nous indiquer quel coût supplémentaire cela va impliquer en terme de conception, papier et impression, les budgets dédiés à la communication sur notre ville étant déjà exorbitants ?
- Quelle sera la formule que vous allez retenir pour l'expression libre des différents groupes politiques d'opposition de notre conseil ? Une tribune sera t'elle disponible dans chacun des numéros ? Un emplacement pour une photo sera t'il enfin prévu ?
- Les espaces publicitaires au sein de ce magazine sont commercialisés par une régie publicitaire. Les tarifs vont de 250 € à 2500€ pour la 4<sup>ème</sup> de couverture. Pouvez-vous nous indiquer quelles ont été les recettes pour les années 2008 et 2009 et à quelle ligne du budget elles apparaissent ?
- Enfin, la régie publicitaire Médias & Publicité qui gère l'achat d'espace pour le magazine de la ville apporte également son expertise de régie événementielle. Or, comme par hasard, elle organise les différents partenariats de l'association « Amarrage ». Comment expliquez-vous cela ?

Dans l'attente d'une réponse précise à ces différentes questions lors du prochain Conseil Municipal, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

